



Le Maire de Fillé-sur-Sarthe
48 Rue du Passeur
72210 FILLÉ-SUR-SARTHE

Dossier suivi par :

Guilhem SOULIER – Tél : 02 40 41 76 92

Ewald PORCHEDDU – Tél : 02 40 41 76 77

Nantes, le 7 octobre 2021
N°2021_21902_DR44-SES

Objet : enquête statistique sur les technologies de l'information et de la communication

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du **11 octobre au 11 décembre 2021** une importante enquête statistique sur l'équipement et les usages des personnes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (téléphone fixe et mobile, informatique, Internet sur support fixe et mobile).

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Un échantillon de **5 000** logements a été sélectionné aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Parmi ces logements, certains se situent dans votre commune. Ils sont interrogés par un(e) enquêteur(trice) de l'Insee, muni(e) d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. L'enquête se déroule en face-à-face.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Pour effectuer leur travail, les enquêteurs de l'Insee continuent à se déplacer dans les rues ou dans les halls d'immeuble, dans le strict respect des gestes barrières, pour identifier un logement à enquêter ou s'assurer du nom des occupants à partir d'éléments de localisation dont ils disposent. Pendant l'enquête en face-à-face, l'enquêteur met en œuvre **un ensemble de mesures strictes en raison de la crise sanitaire, conformément aux recommandations du Ministère de la Santé**. Ils sont en particulier équipés de masques, de lingettes et de gel hydro-alcoolique.

Ponctuellement, les enquêteurs peuvent également être amenés à vous solliciter afin de disposer d'un bureau ou d'une salle afin de réaliser une interview dans un lieu neutre à la demande de la personne enquêtée. Le contexte de la situation sanitaire pourrait conduire à des demandes de ce type plus fréquentes, face à une inquiétude plus forte à laisser entrer un enquêteur de l'Insee dans son logement. Il est important que les personnes sélectionnées pour participer aux différentes enquêtes y répondent. Votre collaboration dans ce domaine constitue une aide précieuse pour nos enquêteurs, et nous vous en remercions.

Le travail de l'enquêteur(trice) sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou par voie de presse. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des renseignements relatifs à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet www.insee.fr.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur régional,



Arnaud DEGORRE